

Date de dépôt: 18 décembre 2001

Messagerie

Rapport

de la Commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier la proposition de motion de M^{mss} et MM. Jean Rémy Roulet, Janine Berberat, Olivier Vaucher, Hubert Dethurens, Nelly Guichard, Jean-Marc Odier, Roger Beer et Hervé Dessimoz concernant l'approvisionnement en énergie électrique du canton de Genève

Rapporteur: M. Alain-Dominique Mauris

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les commissaires de la Commission de l'énergie et des Services industriels se sont réunis le 15 septembre 2000 sous la présidence de M. Alberto Velasco pour examiner la motion 1339.

Cette motion concerne l'approvisionnement en énergie électrique du canton de Genève.

M. le Conseiller d'Etat Robert Cramer, président du DIAE, M. François Brutsch, secrétaire général adjoint du DIAE, et M. Jean-Pascal Genoud, directeur de l'OCEN, les commissaires ont auditionné M. Raymond Battistella, directeur général des SIG, et M. Blondon, d'EOS.

MM. Battistella et Blondon sont auditionnés simultanément car ils ont travaillé conjointement sur ce sujet. De plus, les SIG ont mission d'assurer l'approvisionnement en électricité sur le canton.

D'entrée de débat, les orateurs expliquent que le domaine évolue très rapidement et que la motion est dépassée aujourd'hui. Ils remettent un

document (cf. annexe) aux commissaires composé de plusieurs tableaux illustrant la situation.

En résumé, nous retiendrons que la consommation électrique est en constante augmentation, les SIG sont prêts à y faire face.

Le fournisseur EOS explique ses projets de restructuration avec sa transformation en holding romande avec des partenariats stratégiques. On nous précise que les difficultés dans les relations avec les actionnaires et EOS ont été aplanies, de même que les tensions au sein du Conseil d'administration.

A moyen terme, le but d'EOS étant de produire de l'électricité de 4 à 5 ct. pour faire face à l'ouverture des marchés. A ce jour, EOS vend de l'électricité non seulement à ses actionnaires, mais aussi à des clients non actionnaires. Le plan 2001-2008 assure aux actionnaires des prix acceptables; ils sont fixés pour 6 ans.

EOS a une véritable volonté pour développer le secteur de l'énergie hydraulique. Concernant l'électricité d'origine nucléaire, l'exemple allemand est cité. En effet, ce pays a décidé d'abandonner le nucléaire sans pour autant prévoir de sources d'énergie de remplacement.

De plus, il semble que M. Cramer tient à préciser que le produit d'EOS est essentiellement hydraulique. L'approvisionnement de Genève est possible sans recourir à l'énergie nucléaire.

En outre, Genève prévoit, pour son approvisionnement, une alliance stratégique avec la Compagnie Nationale du Rhône. Le canton a la liberté du choix de ses producteurs. A ce sujet, M. Blondon précise que les certifications vertes garantissent que le client a le choix entre une énergie d'origine hydraulique ou une autre. Tout le monde s'accorde que si le prix du marché doit baisser, l'énergie renouvelable restera plus chère.

Le débat qui suit le départ des orateurs porte sur l'intérêt d'amener à la connaissance du public les informations sur les chiffres commerciaux entre EOS et ses partenaires qui nous ont été transmis. La confidentialité est de mise.

Un long échange s'ensuit pour savoir s'il faut demander au Conseil d'Etat un rapport sur les 3 invites ou uniquement sur les 2 premières. Au final, tous s'accordent pour que le Conseil d'Etat informe le Grand Conseil uniquement sur les 2 premières invites; les libéraux retirant la 3^e invite.

Les invites 1 et 2 sont acceptées à l'unanimité des membres présents (3 L, 1 R, 1 PDC, 2 Ve, 2 S, 3 AdG).

Les commissaires invitent donc le Grand Conseil à faire de même et demander au Conseil d'Etat ses réponses à ce sujet.

Annexe : résumé présentation EOS/SIG

Proposition de motion

(1339)

concernant l'approvisionnement en énergie électrique du canton de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que selon son article 1, la loi cantonale sur l'énergie a pour but de « favoriser un approvisionnement énergétique suffisant, sûr, économique, diversifié et respectueux de l'environnement » ;
- que cette loi détermine également « les mesures visant notamment à l'utilisation rationnelle et économe de l'énergie et au développement prioritaire de l'exploitation des sources d'énergie renouvelables » ;
- que l'article 10 de la loi sur l'énergie contient notamment une disposition stipulant que « le Conseil d'Etat établit un projet de conception générale en matière d'énergie » ;
- que les Services industriels de Genève possèdent 22,7 % du capital d'Energie Ouest Suisse (EOS) ;
- que les actionnaires des SIG sont l'Etat de Genève et les communes genevoises ;
- que la présidence d'EOS a été repourvue en mars dernier suite à la démission surprise de son président, cela moins de deux ans après sa nomination ;
- que cet état de fait démontre les divergences d'opinions entre les principaux actionnaires de cette société sur les décisions stratégiques à prendre pour son avenir,

invite le Conseil d'Etat

- à faire connaître au Grand Conseil toutes les options possibles pour les SIG de mener à bien leur mission d'approvisionnement énergétique en tenant compte de la situation délicate dans laquelle se trouve EOS ;
- à vérifier si la fiabilité de la production romande d'électricité est assurée à des coûts acceptables pour l'économie cantonale tout en préservant la valeur patrimoniale d'EOS.

Annexe au PV 49 du 15 septembre 2000 - Commission de l'énergie

Présentation PowerPoint (SIG) du 15 septembre 2000

1^{er} tableau : L'approvisionnement en électricité de Genève

- Consommation du réseau genevois autour de 2'500 GWh
- Croissance de la consommation en hausse avec des moyennes de ~2% par an entre 1999 et 2001
- Hausse ponctuelle de ~10% à partir de 2002 (activités multiples des sociétés télécoms et nouvelles implantations sur Genève)
- Approvisionnement réparti entre production propre des SIG (~30%) et achats contractuels auprès d'eos (~70%)
- Approvisionnement futur assuré :
 - ✓ requiert de nouveaux investissements au niveau du réseau de distribution
- eos est une entreprise qui se transforme
- Adaptation des approvisionnements contractuels en cours :
 - ✓ une nouvelle gestion des approvisionnements est mise en oeuvre

2^e tableau : L'approvisionnement en électricité de Genève

Situation d'eos

- ❖ Me Dominique Dreyer, nouveau président
- ❖ Transformation vers une structure par métiers
 - ✓ transfert de l'activité commerciale vers Avenir
 - ✓ transfert de l'activité ingénierie vers Stucky
 - ✓ création prochaine d'une unité d'affaire THT (transport haute tension)
 - ✓ étude Hydro d'une entité de gestion de la production
 - ✓ participation dans la centrale nucléaire de Leibstadt mise en vente
- ❖ Mise en place d'une structure de travail entre actionnaires
 - ✓ réflexion sur la stratégie future
 - ✓ restructuration financière
 - ✓ adaptation des conventions d'achats face à l'ouverture des marchés
- ❖ Evolution vers une société holding et un partenariat stratégique probable

3^e tableau : L'approvisionnement en électricité de Genève

Situation d'eos

Situation financière

- ❖ Satisfaisante à court terme
- ❖ A moyen et long termes, eos a les atouts pour faire face à l'ouverture des marchés
- ❖ Pré-accord entre actionnaires sur le soutien à eos entre 2001 et 2008
 - ✓ libération du capital autorisé restant approuvé pour 2001
 - ✓ achats contractuels confirmés
 - ✓ soutien financier confirmé proportionnel à l'actionariat
 - ✓ prix d'achat concurrentiels
- ❖ Accord définitif avant la fin de l'année

4^e tableau : L'approvisionnement en électricité de Genève*Situation d'eos*

Approvisionnement d'eos

- ❖ eos vend ~ 8'800 GWh/an, dont 5'200 GWh à ses actionnaires
- ❖ Production propre hydraulique (25%), autres contrats hydrauliques (11%), achats en Europe/participation EdF (64%)
- ❖ Parc concurrentiel après restructuration financière
- ❖ Gestion de son portefeuille et activité de trading confiées à Aveniris
- ❖ Certification TÜV pour l'énergie d'origine hydraulique - autres certifications en cours

5^e tableau : L'approvisionnement en électricité de Genève*Situation des SIG*

- > Vision stratégique
 - ❖ être un distributeur de services de proximité offrant des propositions globales
- > Image marketing
 - ❖ entreprise dynamique orientée vers la satisfaction du client et qui distribue préférentiellement une énergie de source hydraulique (l'axe Rhodanien)
- > Stratégies
 - ❖ valeur ajoutée apportée par la multiplicité des produits/fluides/services, exploitée par une structure commerciale intégrée
 - ❖ ouverture vers des partenariats stratégiques pour sécuriser les approvisionnements et asseoir une position forte vis-à-vis des clients
 - ✓ eos est un partenaire privilégié des SIG
- > Structure commerciale mise en place
- > Renforcement de l'activité énergie / approvisionnement
 - ❖ développer les sources les plus appropriées pour satisfaire la croissance de la demande genevoise